

PROGRAMME DE FORMATION

BTS - Gestion de la PME

N° RNCP 38363

Public

Le public cible est constitué majoritairement de lycéens et étudiants en réorientation titulaires d'un baccalauréat général, d'un bac technologique ou professionnel.

Prérequis

Être titulaire ou en cours d'obtention d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Dispositions pratiques

Effectif maximum : 15 participants

Modalités et délais d'accès

Les candidatures sont gérées depuis la plateforme nationale de préinscription Parcoursup.
Accès sur dossier, tests et entretien.

Echéances :

Formulation des vœux à partir de janvier-février

Admissions de fin mai à septembre

La proposition définitive d'admission en formation ne sera possible qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur.

Présentation générale

Le titulaire du BTS gestion de la PME est le collaborateur direct du dirigeant ou d'un cadre dirigeant d'une petite ou moyenne entreprise (5 à 50 salariés).

Son travail se caractérise par une forte polyvalence à dominante administrative : gestion de la relation avec la clientèle et les fournisseurs, gestion et développement des ressources humaines, organisation et planification des activités (réunion, déplacements, événements...), gestion des ressources, pérennisation de l'entreprise, gestion des risques, communication globale.

Il participe à ces activités en exerçant tout particulièrement des fonctions de veille, de suivi et d'alerte. Compte tenu de sa position d'interface interne et externe, il doit développer une forte dimension relationnelle.

L'assistant dispose d'une autonomie et d'un champ de délégation plus ou moins étendus selon l'entreprise, le dirigeant et selon sa propre expérience. Son niveau de responsabilité peut s'enrichir au fil de son parcours professionnel.

Objectifs

Préparation à l'examen suivant : BTS Gestion de la PME

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 5

N° de fiche : RNCP38363 – <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38363/>

Contenu de formation

Le BTS GPME en alternance s'effectue sur une durée de deux ans après le baccalauréat. La formation se déroulera sur deux jours par semaine (Lundi et mardi) et le reste en entreprise.

Le programme d'enseignements comprend une partie générale : Management des entreprises, français, anglais, économie...

Culture générale et expression

Langue vivante étrangère

Culture économique, juridique et managériale

Gérer les relations avec les clients et les fournisseurs de la PME

Participer à la gestion des risques de la PME

Gérer le personnel et contribuer à la GRH

Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME

Culture économique, juridique et managériale appliquée

Communication

Atelier de professionnalisation

Modalités pédagogiques

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mise en situation
- Livret de formation

Méthodes :

- Active
- Interrogative
- Affirmative
- Démonstrative

Modalités :

- Présentiel
- Alternance formation / entreprise

Mentor Institut s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels de l'élève. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permettent l'ancrage en temps réel.

Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques. Vidéo projection. Support de cours délivré à chaque élèves. Travaux pratiques.

Compétences et capacités professionnelles visées

- Traiter la demande du client (de la demande de devis jusqu'à la relance des impayés)
- Informé, conseiller, orienter et traiter les réclamations
- Assurer le suivi comptable des opérations commerciales
- Gérer des risques identifiés dans la PME
- Mettre en place une démarche qualité au sein de la PME
- Assurer le suivi administratif du personnel
- Participer au développement commercial de la PME et à la fidélisation de la clientèle
- Accompagner le déploiement du plan de communication de la PME
- Prendre des décisions opérationnelles intégrant les dimensions économiques, juridique et managériale

Règlement d'examen

ANNEXE II c : RÈGLEMENT D'EXAMEN

BTS Gestion de la PME			Candidats					
			Scolaires (établissement public ou privé sous contrat), apprentis (CFA ou section d'apprentissage habilité). Formation professionnelle continue (dans les établissements publics habilités)		Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF étendu pour ce BTS)		Scolaires (établissement privé hors contrat), apprenti (CFA ou sections d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissement privé), Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance	
Épreuves	Unité	coef	forme	durée	forme	durée	forme	durée
E1 Culture générale et expression	U1	4	écrit	4h	CCF 3 situations d'évaluation		écrit	4h
E2 Langue vivante étrangère 1 Sous-épreuve E21 : - Compréhension de l'écrit et expression écrite - Production orale en continue et interaction Sous-épreuve E22 : Compréhension de l'oral	U21	3 2	écrit	2h	CCF 2 situations d'évaluation CCF 1 situation d'évaluation	20mn (*20mn)	écrit	2h
			oral				oral	20 mn
	U22	1	CCF 1 situation d'évaluation		CCF 1 situation d'évaluation		oral	20 mn
E3 Culture économique, juridique et managériale	U3	6	écrit	4h	CCF 2 situations d'évaluation		écrit	4h
E4 Gérer la relation avec les clients et fournisseurs de la PME	U4	6	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		oral et pratique	1h (préparation 1h)
E5 Participer à la gestion des risques de la PME, gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME Sous-épreuve E51 Participer à la gestion des risques de la PME Sous-épreuve E52 Gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME	U51	4	CCF 1 situation d'évaluation		CCF 1 situation d'évaluation		oral	30 mn
			écrit	2h30			CCF 1 situation d'évaluation	
	U52	4						
E6 Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME	U6	6	écrit	4h30		4h30	écrit	4h30
EF1 Langue vivante étrangère 2 (1)	UF1		oral	20 mn (*20 mn)	oral	20 mn (*20 mn)	oral	20 mn (*20 mn)

(* durée de préparation)(1) La langue vivante étrangère choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

03 56 55 00 70 - contact@mentorinstitut.com

Durée

24 Mois

Date

Septembre 2024 à juin 2026

Lieux

8/10 rue Albin Haller 54000 Nancy

Coût

Formation financée intégralement par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Aucun delta n'est demandé à l'alternant ou à son entreprise d'accueil. Pour information, le montant annuel varie de 6 500 € à 7 500 € selon la convention collective de l'entreprise d'accueil.

Accessibilité

Mentor Institut est totalement accessible aux personnes en situations d'handicap. Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap. Vous pouvez contacter notre référent handicap : Virginie GRANVERGNE virginie.granvergne@mentorinstitut.com / tel. 03.56.55.00.70

Hébergement

L'hébergement n'est pas pris en charge par Mentor Institut cependant des hébergement se situe à proximité des locaux et plusieurs plateforme les recensent.

[Exemple d'hébergement lors d'une formation](#)

Restauration

La restauration n'est pas prise en charge par Mentor Institut mais un coin repas est mis à disposition. Un grand nombre d'établissements de restauration sont présents à proximité des locaux.

Responsable de l'action / Contact

Nom du représentant de l'établissement : Florent DULOISY

Téléphone : 03 56 55 00 70

Courriel : contact@mentorinstitut.com

Formateur référent

Formateur référent : Isabelle SALICETI

Téléphone : 03 56 55 00 70

Courriel : contact@mentorinstitut.com

Suivi de l'action

Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les élèves :

- Emargement en ligne
- Suivi en ligne du parcours en alternance par les formateurs, les tuteurs, le personnel du CFA et les alternants.
- Echanges en ligne entre les formateurs, les tuteurs, le personnel du CFA et les alternants.
- Suivi en ligne des évaluation et des progressions pédagogiques.

Evaluation de l'action

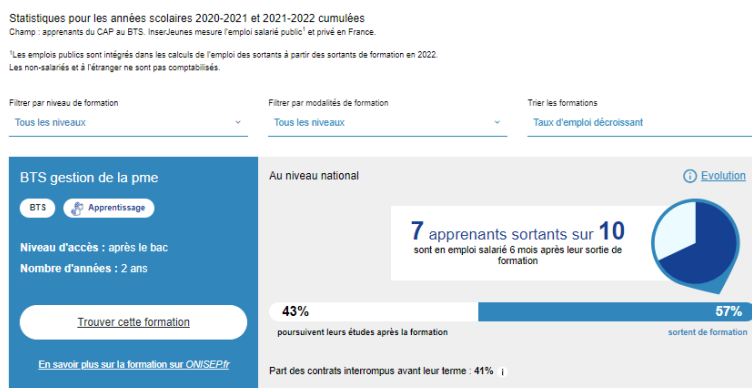
Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ceux qui ont préparé le diplôme dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience reçoivent de manière automatique, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondants. Ceux qui ont préparé le diplôme par une autre voie reçoivent cette attestation s'ils en font la demande.

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

Les indicateurs de résultats

Au niveau national :

Ils sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et sont disponibles sur : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>



En savoir plus sur : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/post-bac/bts-gestion-de-la-pme>

Au niveau du CFA Mentor Institut : Indicateurs disponibles en 2025

Pour aller plus loin

Métiers visés :

Assistant(e) de direction, collaborateur(trice), secrétaire de direction, assistant(e) commercial(e)

Le BTS Gestion de la PME en alternance vous permet d'entrer directement sur le marché du travail, en devenant Assistant de gestion, vous pouvez être recruté par différents types d'entreprises, les TPE, les PME, voire même certaines grandes structures qui, pour des services en particuliers, ont besoin de collaborateurs polyvalents.

Votre fonction support vous ouvre les portes de tous les secteurs d'activités : ingénierie, commerce, associations, industrie, services.

Poursuite d'études après un BTS Gestion de la PME :

en bac +3 en intégrant un bachelor dans le domaine de la gestion, du management des organisations, des ressources humaines,
une licence professionnelle (assistant manager, assistant de gestion des ressources humaines...)
ou partir sur un cycle en 5 ans en intégrant une école de commerce et de gestion en admissions parallèles.